

attestation sain d esprit

Par jack59, le 05/11/2019 à 16:57

un mandat pour viager occupé il y a deux ans

il a été refait ce mois d octobre avec un autre conseillier mais il demande une attestation sain d esprit alors qu aucune vente est en vue

cette personne le veut pour son dossier

que dois je lui répondre ?

merci de votre réponse